



DES SOURCES À SAISIR TEMPORALITÉS ET USAGES DE SOURCES À LA MARGE

Travaux issus de la journée d'étude des jeunes chercheurs ENC-EPHE organisée en ligne, le 23 juin 2021.

Études réunies par Camille Napolitano et
Loïc Pierrot.

École nationale des chartes
Date de mise en ligne : décembre 2024.

*Contenu mis à disposition selon les termes de la licence
Creative Commons : attribution, pas d'utilisation
commerciale, pas de modification.*

Introduction

par CAMILLE NAPOLITANO et LOÏC PIERROT ◆

Introduction

CAMILLE NAPOLITANO ET LOÏC PIERROT ◆

I. Dessiner les contours, questionner et exploiter des sources « à saisir »

Les sources représentent le support de toute entreprise de recherche en sciences humaines et sociales¹. Elles désignent l'ensemble des documents sélectionnés par le chercheur pour construire et écrire le discours scientifique, en tant qu'ils permettent l'émission d'hypothèses ou qu'ils apparaissent comme des preuves permettant de les confirmer ou de les réfuter². Dans un souci d'objectivité et de scientificité, le chercheur croise ses sources et en questionne aussi bien le contenu que la forme, multipliant par là même les approches méthodologiques. Parmi ces sources, certaines semblent *a priori* insaisissables ou à la marge du fait de leur nature ou des usages particuliers qu'elles supposent. Elles se différencient ainsi de la source textuelle, longtemps sacralisée et considérée comme unique source légitime. Pourtant, les traces orales, sonores, visuelles, éphémères, rares ou uniques nous proposent, pour toutes les périodes historiques, de nouvelles réflexions et interprétations des passés et de la manière dont ils nous parviennent.

¹ La publication de ce volume fait suite à la journée d'étude *Des sources à saisir. Temporalités et usages de sources à la marge* organisée le 23 juin 2021 par Émilien Arnaud (ENC, Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Juliette Curien-Mangel (ENC), Lucence Ing (ENC, ED 472, centre Jean-Mabillon), Mélisande Krypiec (ENC), Camille Napolitano (EPHE, ED 472, Histara) et Loïc Pierrot (ENC, ENS-PSL) avec le soutien de Christine Bénévent, professeur d'histoire du livre et de bibliographie (ENC). Les directeurs d'ouvrage, Camille Napolitano et Loïc Pierrot, remercient l'ensemble des membres du comité d'organisation pour leur contribution à la préparation de cette journée.

² Se référer aux journées d'étude *Formuler l'hypothèse, établir la preuve : du travail sur les sources à l'écriture de l'histoire*, organisées les 28 et 29 octobre 2020 au Campus Condorcet et à l'ENC.

La journée d'étude intitulée *Des sources à saisir. Temporalités et usages de sources à la marge*, organisée par les jeunes chercheurs de l'ENC et de l'EPHE, s'est proposé d'interroger ces sources « à saisir » au prisme des temporalités multiples, des moyens et des méthodes qu'elles supposent pour être saisies ou, autrement dit, être définies, collectées, appréhendées, comprises et exploitées.

II. De l'oralité et des archives sonores

Si l'usage des sources orales, pour l'étude desquelles les travaux de Florence Descamps sont fondamentaux, est attesté dès l'Antiquité – Hérodote parle dans ses *Histoires*, au livre II, de l'Égypte « selon ce que [lui] en ont dit les Égyptiens »³ –, celles-ci ont pourtant progressivement été dévalorisées quand, au XIX^e siècle, la discipline historique s'est définie en fondant sa légitimité sur l'étude de la source écrite. Ce n'est que tardivement que les sources orales ont été invoquées à nouveau dans le paysage historiographique états-unien, anglais, puis français au début du XX^e siècle⁴ : les Archives de la langue, de la parole et de la voix sont, en effet, constituées à la Bibliothèque nationale de France en 1911. Ces sources peuvent être orales par leur nature même – lorsqu'elles sont le fruit d'enregistrements – ou, pour des périodes plus anciennes notamment, prendre la forme d'une trace écrite ou visuelle derrière laquelle l'oralité est parfois perceptible. Dans ce second cas, le travail de l'historien consiste à croiser des sources de types différents afin de saisir une culture orale disparue⁵. Les sources issues d'enregistrements sont par ailleurs longtemps demeurées l'apanage des ethnologues, des sociologues, des

3 Hérodote, *Histoires*, t. 1, livre II, trad. Pierre-Henri Larcher, Paris, 1850, p. 185, en ligne : [https://fr.wikisource.org/wiki/Histoire \(Hérodote\)/Trad. Larcher, 1850/Livre II](https://fr.wikisource.org/wiki/Histoire_(H%C3%A9rodote)/Trad._Larcher,_1850/Livre_II).

4 Florence Descamps, *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, 2005, p. 29-147.

5 Voir notamment Françoise Waquet, *Parler comme un livre. L'oralité et le savoir (XVI^e-XX^e siècles)*, Paris, 2003 ; Alain Corbin, *Les cloches de la terre. Paysage sonore et culture sensible dans les campagnes au XIX^e siècle*, Paris, 1994. De manière plus générale, se référer au développement du mouvement des *sound studies* décrit dans Philippe Le Guern, « *Sound studies*. Sons de l'histoire et histoires du son », *Revue de la BNF*, n° 55, 2017, p. 21-29.

géographes ou des historiens de la culture populaire⁶, avant d'intéresser, à partir des années 1970-1980, les institutions, les administrations, les ministères, les entreprises, les groupements professionnels et les associations⁷, comme en témoigne le *Act Up Oral History Project* débuté en 2002.

L'oralité pose néanmoins des problèmes d'objectivité, de juridiction et d'éthique, en tant qu'elle pose la question de la variabilité et de la subjectivité du témoignage (lui-même provoqué ou non) et celle des collecteurs et conditions de collecte (enregistrement, vidéo) qui dépendent de la pérennité ou de l'obsolescence des outils techniques employés (magnétophone, caméra, outils numériques et informatiques). En effet, l'apparition des caméras a garanti le développement de nouvelles collections de témoignages filmés, comme la *Fortunoff Videos Archives for Holocaust Testimonies* fondée en 1982 à l'université de Yale et comptant 4 200 vidéos et 10 000 heures d'enregistrement. L'ajout de l'image au son a, en outre, permis d'apporter des connaissances factuelles sur l'environnement du témoin, sur sa personnalité ou sur les conditions de son témoignage, et ainsi « d'affiner la "critique de sincérité" appliquée aux témoins »⁸. Mais cela n'est pas sans poser de nouvelles questions de droits à l'image, ou encore de dévalorisation sous-jacente de l'oralité et du son, comme si ceux-ci se trouvaient incomplets et inachevés sans support visuel. Ces sources orales, sonores et audiovisuelles, se doivent donc d'être analysées avec un certain recul critique à l'aune d'un système de référentiels⁹ qui garantira une certaine « stabilité »¹⁰ des documents de travail.

6 F. Waquet, *Parler comme un livre...*, p. 8.

7 Florence Descamps, « Et si on ajoutait l'image au son ? Quelques éléments de réflexion sur les entretiens filmés dans le cadre d'un projet d'archives orales », *La Gazette des archives*, 196, 2004, p. 95-122, aux p. 95-96.

8 *Ibid.*

9 Florence Descamps, « Archives orales et histoire des organisations », dans *Annuaire de l'École pratique des hautes études*, Section des sciences historiques et philologiques, t. 151, 2020, en ligne : <https://doi.org/10.4000/ashp.3921> (consulté le 9 novembre 2020).

10 F. Waquet, *Parler comme un livre...*, p. 27.

III. Saisir l'éphémère

À ces sources orales, sonores et audiovisuelles s'ajoutent, au rang des sources « à saisir », les éphémères que John E. Pemberton définit en 1971 comme des « documents dont la production est liée à un événement particulier ou à une question d'actualité, et qui ne sont pas destinés à survivre aux circonstances de leur message »¹¹. Nicolas Petit les rapproche de l'occasionnel et du non-livre puisqu'ils ne sont pas destinés à passer à la postérité mais bien plutôt, en tant qu'« imprimés jetables »¹², à être mis à la benne ou à être recyclés. Il peut s'agir de documents volants (« *flyers* ») tels que les prospectus et les tracts, de journaux, faire-part, cartes postales ou encore d'almanachs, d'affiches ou de graffitis. Scripturaux, quoique liés à l'oralité, aux messages scriptovisuels qu'ils véhiculent dans l'espace public et aux événements dont ils représentent un témoignage immédiat et auxquels ils donnent « une caisse de résonance en même temps qu'un espace de parole, d'échange et d'affrontement »¹³, les éphémères troublent le chercheur puisqu'ils programment par essence « [leur] propre oubli »¹⁴. Néanmoins, force est de constater que malgré leur évanescence intrinsèque, les éphémères témoignent massivement de la culture visuelle, de la vie sociale et des soulèvements populaires dans un temps et un espace donnés. À l'instar de micro-récits, ils contribuent à l'édification narrative de l'événement¹⁵ et s'inscrivent en cela dans le champ de l'histoire sociale et du patrimoine culturel, dépassant l'histoire institutionnelle officielle. À cet

¹¹ John E. Pemberton, cité dans Olivier Belin et Florence Ferran, « Les éphémères, un continent à explorer », dans *Les éphémères, un patrimoine à construire*, dir. Olivier Belin et Florence Ferran, 2016, en ligne : <https://www.fabula.org/colloques/document3097.php> (consulté le 12 novembre 2020).

¹² John Lewis, *Collecting Printed Ephemera*, Londres, 1976, cité dans *ibid.*

¹³ Nicolas Petit, *L'éphémère, l'occasionnel et le non-livre (xv^e-xviii^e siècles)*, Paris, 1997, p. 16.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ *Les éphémères et l'événement*, dir. Olivier Belin et Florence Ferran, Paris, 2018. On se reportera également à *Canards, occasionnels, éphémères : « information » et infralittérature en France à l'aube des temps modernes (1800-1850)*, éd. Silvia Liebel et Jean-Claude Arnould, Rouen, 2019.

égard, la culture visuelle la plus commune à l'époque moderne est celle que diffusent les estampes et les placards des colporteurs, et non pas celle des œuvres architecturales, sculptées ou peintes réservées aux élites, qui modèlent encore pourtant l'image mentale de la création artistique de cette période. Aussi, les auteurs de ces éphémères occupent, au même titre que leurs productions, une place marginale dans l'histoire de l'art qu'il convient désormais de remettre en question.

Grâce à la patrimonialisation des éphémères, qu'Olivier Belin et Florence Ferran définissent par la collecte, la conservation, l'organisation, l'archivage et le catalogage¹⁶, leur temporalité d'origine est désormais déjouée. Ce processus les inscrit dans un temps long et les définit comme des objets d'étude légitimes dans les mondes académique et institutionnel. À ce titre, le département de *Typography and Graphic Communication* de l'université de Reading, au Royaume-Uni, a fondé en 1993 le *Centre for Ephemera Studies*, tandis que la *Bodleian Library* d'Oxford conserve l'importante collection d'éphémères de John Johnson. Depuis les attentats de novembre 2015, les Archives de Paris conservent, en outre, les hommages éphémères aux victimes spontanément déposés sur les lieux des attaques. Ces documents d'une grande variété de forme et de contenu font d'ailleurs l'objet d'une numérisation systématique pour garantir leur accessibilité à un public élargi. À l'heure du numérique, une réflexion doit également être menée à propos des moyens contemporains qu'ont les collectionneurs, archivistes et chercheurs pour collecter et conserver la trace de nouveaux éphémères, instantanés et entièrement dématérialisés – comme les *tweets* et *stories* des réseaux sociaux –, qui constituent toujours une source féconde pour écrire l'histoire politique et sociale.

¹⁶ Olivier Belin et Florence Ferran, « Le fonds Deloynes, une collection d'éphémères ? Questions à l'origine d'un projet de recherche », dans *Les éphémères, un patrimoine...*

IV. La source rare ou l'*unicum*

Enfin, ces sources « à saisir » peuvent aussi se définir par leur rareté, voire faire office d'*unicum*. Ainsi certaines d'entre elles tiennent-elles leur rareté du fait qu'elles ont été particulièrement confrontées à la destruction ou bien au rempli à d'autres fins, qui préserve paradoxalement la source. Certains documents médiévaux ont, en effet, été compilés pour renforcer des reliures à l'époque moderne et ont donc disparu jusqu'à leur redécouverte au cours d'une restauration¹⁷. Sans pour autant toujours trahir une mauvaise intention, c'est plutôt l'évolution du rapport des hommes du passé à leurs documents que révèlent ces actions de destructions volontaires, dont résulte un paysage documentaire parcellaire que l'historien peine à rendre intelligible. D'où la nécessité pour le chercheur, au-delà des biais suscités par les aspects quantitatifs, de se poser la question de la raison de la conservation des sources auxquelles il s'intéresse. La source rare ou unique peut aussi l'être parce qu'elle a été conçue pour être unique dans sa forme ou pour être originale dans sa conception. Il faut alors tenter de ressaisir l'intention perdue des hommes du passé, voire de reconstruire la raison de documents parfois délaissés. C'est ainsi, par exemple, que le projet interdisciplinaire POLIMA (Pouvoirs des listes au Moyen Âge), lancé en 2014, s'attache à étudier l'écriture médiévale des listes en tentant de caractériser des formes de classement du savoir. Ce projet contribue par là à une histoire des rationalités pratiques et intellectuelles¹⁸.

Ces sources peuvent par conséquent surprendre le chercheur autant qu'elles le désarment. Marginales tant par leur forme que par leur contenu, elles sont parfois le fruit de découvertes fortuites, des

¹⁷ Nicholas Pickwood, «The use of fragments of medieval manuscripts in the construction and covering of bindings on printed books», dans *Interpreting and Collecting Fragments of Medieval Books*, éd. Linda L. Brownrigg et Margaret M. Smith, Los Altos Hill, 2000, p. 1-20.

¹⁸ *Le pouvoir des listes au Moyen Âge*, t. 1 : *Écritures de la liste*, dir. Claire Angotti, Pierre Chastang, Vincent Debiais et Laura Jean Kendrick, Paris, 2019 ; *Le pouvoir des listes au Moyen Âge*, t. 2 : *Listes d'objets, listes de personnes*, dir. Étienne Anheim, Laurent Feller, Madeleine Jeay et Giuliano Milani, Paris, 2020 ; *Le pouvoir des listes au Moyen Âge*, t. 3 : *Listes, temps, espace*, dir. Éléonore Andrieu, Pierre Chastang, Fabrice Delivré, Joseph Morsel et al., Paris, 2023.

rescapées de la destruction ou des accidents de conservation. Elles contrastent ainsi avec notre « obsession contemporaine de la conservation »¹⁹ où tout semble désormais susceptible de devenir un objet patrimonial. Les inscriptions, datées du début des années 1880, du menuisier Joachim Martin sous le plancher du château de Picomtal dans les Hautes-Alpes livrent à l'historien une source aussi rare qu'unique relative à l'histoire et aux mœurs intimes d'une société villageoise montagnarde pendant la révolution industrielle et la III^e République²⁰. Ce cas invite à penser l'articulation problématique entre la perte inévitable et le désir de conservation des témoignages du passé.

V. Temporalités et usages de sources à la marge

La thématique du présent volume fait suite à celle de la rencontre annuelle des jeunes chercheurs de l'ENC et de l'EPHE organisée en octobre 2020 et intitulée *Formuler l'hypothèse, établir la preuve : du travail sur les sources à l'écriture de l'histoire*. Si celle-ci s'était intéressée à la manière dont s'établissent les hypothèses à partir des sources et aux différentes démarches d'exploitations possibles du document historique pour établir des preuves ou réfuter des hypothèses d'origine, la rencontre organisée en 2021 invitait, en s'appuyant sur un corpus de sources « à saisir » – dont la définition n'était volontairement pas exhaustive – et sur les problématiques temporelles et méthodologiques qu'elles soulèvent, les jeunes chercheurs à exposer, à partir de leurs propres travaux et documentation, leurs approches scientifiques et leurs utilisations des outils méthodologiques pour les appréhender. Il était ainsi question d'interroger les critères de définition, de sélection et de hiérarchisation de leur corpus de sources marginales et de réfléchir à la place qu'elles y occupent pour les croiser – ou non – avec d'autres sources mieux approvoisées par

¹⁹ Joseph Morsel, « Ce qu'écrire veut dire au Moyen Âge... Observations préliminaires à une étude de la scripturalité médiévale », dans *Memini. Travaux et documents*, 4, 2000, p. 3-43, à la p. 4.

²⁰ Jacques-Olivier Boudon, *Le plancher de Joachim, l'histoire retrouvée d'un village français*, Paris, 2017.

les chercheurs. L'argumentaire les invitait également à la présentation d'éventuelles grilles de lecture inédites élaborées pour exploiter convenablement ces documents, ainsi qu'à une réflexion sur le rôle que ces sources ont pu jouer dans la problématisation et la réévaluation de leur objet d'étude pour pallier, par exemple, les manques d'une histoire minoritaire.

Les interventions dont sont issus les textes ici rassemblés étaient structurées en quatre temps distincts présentant un panorama des problématiques soulevées par le précédent argumentaire. Le premier temps était consacré à « L'éphémère comme source historique »²¹ et s'articulait autour de deux contributions : la première d'Émilien Arnaud²², étudiant de l'ENC et de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, et la seconde d'Apolline Gouzi, élève de l'École normale supérieure (ENS) de Paris et du Conservatoire national supérieur de musique et de danse (CNSMD) de Paris. La deuxième partie portait sur les « Matérialités et temporalités des sources

²¹ Cette session était modérée par Olivier Belin, maître de conférences en littérature française à l'université Cergy-Pontoise.

²² Le texte ne sera pas publié dans le volume. L'intervention d'Émilien Arnaud, intitulée « L'analyse des accusés de réception des lois de la Révolution française : une contribution à une rythmologie d'éphémères législatifs révolutionnaires », réfléchissait aux accusés de réception des lois au-delà de la capitale française au début du XIX^e siècle. À l'époque révolutionnaire, la législation tout comme les délais de diffusion des lois et de leur application sont, en effet, particulièrement maîtrisés et surveillés au moyen d'imprimés éphémères transmis aux différents districts français. Les éphémères législatifs parcourent le territoire national pour faire circuler les lois du nouveau régime et en accuser la réception en régions. Véritables témoignages de l'histoire de la Révolution en train de s'écrire, leur pluralité formelle est révélatrice d'une certaine urgence de diffusion du fond en dépit de sa forme. Dans le sud-est de la France, les archives de Saint-Rémy-de-Provence et de Tarascon recèlent ainsi des accusés de réception des lois révolutionnaires sous forme de feuilles volantes, tandis que les archives départementales du Cher et des Bouches-du-Rhône présentent des documents plus normalisés. Révélant, sans que cela soit systématique, les dates et les heures de réception ainsi que les signatures de certains destinataires qui diffusaient les lois de municipalité en municipalité, ces documents apparaissent comme des témoignages historiques majeurs sur les parcours initiés par ces colporteurs législatifs à travers différentes régions de France. Leur état de conservation et leur proportion plus ou moins importante dans les fonds d'archives attestent, en outre, de l'intérêt inégal des régions pour ce qui s'est joué durant cette période.

manuscrites »²³ et comprenait les travaux de Marie Tranchant, étudiante de Sorbonne Université, et de Clara Deshayes-Labelle, doctorante de l'École française d'Athènes et de l'EPHE. Le troisième temps se consacrait aux « Culture visuelle et culture matérielle comme objets d'étude »²⁴ ; pour réfléchir à cette problématique, les contributions de Rodrigue Buffet, doctorant de l'université de Montréal, et d'Emmanuel Bauchard, doctorant de l'EPHE, avaient été retenues. Enfin, la quatrième et dernière partie posait la question des sources disponibles pour saisir l'immatériel et l'oralité²⁵ à travers les interventions de Florentin Briffaz, doctorant des universités d'Avignon et de Lumière-Lyon 2, et de Martin George, doctorant de l'Université Paris Cité. Le présent ouvrage reprend globalement cette structuration.

VI. Matérialités et temporalités des sources manuscrites

La première partie du volume se consacre aux formes marginales et problématiques que peuvent adopter les sources manuscrites sinistrées par l'histoire et aujourd'hui rescapées. Ces documents, dont les dommages subis compromettent la conservation matérielle et dont la lecture est rendue délicate du fait du palimpseste temporel qu'ils représentent, demandent à être appréhendés et exploités selon une démarche pratique et scientifique illustrée par les contributions qui composent cette partie.

Ainsi, comme le montre Marie Tranchant, le cartulaire de l'abbaye anglaise de Bayham (Cotton ms. Othon A. II) conservé à la British Library à Londres²⁶, a non seulement été compilé par plusieurs mains aux XIII^e et XIV^e siècles, mais a également été endommagé par

²³ Cette session était modérée par Amandine Postec, directrice adjointe de la bibliothèque de l'ENC.

²⁴ Cette session était modérée par Juliette Curien-Mangel et Mélisande Krypiec, toutes deux élèves de l'ENC.

²⁵ Cette session était modérée par Françoise Waquet, directrice de recherches au CNRS.

²⁶ Londres, British Library, Cotton MS Otho A. II.

un incendie en 1731. Malgré le regeste de ses chartes constitué au xvi^e siècle, le document d'origine demeure pour le chercheur une source complexe à manipuler et à utiliser. Elle n'en reste pas moins exploitable par le croisement de sources médiévales variées d'une part, et par une réévaluation de la hiérarchie traditionnelle de ces documents d'autre part – réévaluation qui permet de répondre à la double problématique temporelle et matérielle soulevée par la source –, proposant ainsi une étude contemporaine la plus complète possible.

C'est au même sinistre que les carnets de voyage de l'archéologue et médecin Paul Durand, étudiés par Clara Deshayes-Labelle, ont été confrontés. Ils ont, en effet, été endommagés, et pour certains détruits, lors de l'incendie de la bibliothèque municipale de Chartres survenu après le bombardement américain du centre-ville du 26 mai 1944. Aujourd'hui, 22 manuscrits relatant les expéditions archéologiques de Paul Durand en Orient (Grèce, Égypte et Turquie) entre 1839 et 1864 à travers des notes, des inscriptions épigraphiques et des croquis, sont encore conservés par l'institution, contre les 52 initiaux. Confrontée à la friabilité des feuilles, à la partialité de certains carnets et à l'absence de structure d'origine, l'auteur se doit désormais d'appréhender ces documents au prix d'un travail de reconstitution, d'investigations dans des disciplines archéologiques variées et d'un nécessaire croisement de sources dispersées à travers le monde²⁷ pour en identifier, révéler et combler des lacunes iconographiques, topographiques et textuelles en archéologie orientale.

VII. Culture visuelle et culture matérielle comme objets d'étude

Le deuxième temps du volume entend repenser les objets usuels, sigillographiques ou numismatiques issus des cultures visuelle et matérielle à une époque donnée de l'histoire en termes de sources historiques potentielles. En dépit des problèmes de méthode posés

²⁷ Certains documents iconographiques sont notamment conservés au Getty Research Institute de Los Angeles, dans la collection privée grecque Charitatos ou encore à Paris au musée du Louvre.

par ces objets, ceux-ci permettent en effet de réfléchir à l'écriture d'une histoire populaire, événementielle et institutionnelle en l'inscrivant dans un temps long. En tant que supports et reliquats d'une culture visuelle et matérielle, les sources éphémères et les éphémères en eux-mêmes – c'est-à-dire les documents qui, précisément, ne sont *a priori* pas destinés à être conservés, mais au contraire à être immédiatement jetés et oubliés une fois passé l'événement pour lequel ils ont été conçus²⁸ – s'inscrivent également dans cette histoire populaire. Loin de ne s'intéresser qu'à leur contenu iconographique ou manuscrit, il s'agit d'interroger la pluralité formelle de ces sources ainsi que les moyens et réseaux de circulation qu'elles empruntent à différentes époques de l'histoire.

La contribution de Rodrigue Buffet, intitulée « Retour sur les problèmes d'interprétation des principaux sceaux des Templiers et des Hospitaliers », aborde ainsi l'intérêt documentaire double des sceaux des Templiers et des Hospitaliers qui, en tant qu'outils de communication habituels à l'époque médiévale, fournissent des informations tant graphiques qu'iconographiques et symboliques²⁹ sur l'histoire des ordres. On apprend par exemple que la boule des Templiers porte déjà en elle leurs valeurs militaires et religieuses et leur attachement particulier à la Cité sainte, et vient par conséquent en enrichir le corpus documentaire. L'étude de la bulle des maîtres de l'Hôpital atteste, quant à elle, des interprétations et des lectures multiples que permet un simple objet de communication graphique pour les historiens.

Le texte d'Emmanuel Bauchard, intitulé « Culture visuelle et république sociale en 1848 : le cas de la médaille populaire », propose pour sa part une analyse à mi-chemin entre l'histoire culturelle et sociale et l'histoire de l'art, du fonds de médailles populaires façonnées par la révolution républicaine de juin 1848 et conservées par le musée Carnavalet à Paris, à la faveur de leurs formes, typographies et iconographies. Si ces pièces diffusent, commémorent et parfois dénoncent le nouveau régime, elles n'en restent pas moins des outils de transmission d'informations alors inédits dont il convient d'interroger l'apport documentaire. En effet, longtemps oubliées des historiens

²⁸ O. Belin et F. Ferran, « Les éphémères, un continent... ».

²⁹ Michel Pastoureau, *Les sceaux*, Turnhout, 1981.

et numismates du fait du goût artistique prétendument douteux dont elles témoignent³⁰, les médailles populaires portent pourtant en elles une valeur artistique qui se double d'un message à la fois politique et publicitaire puisqu'elles entretiennent des liens étroits avec les journaux satiriques³¹. Leur étude permet ainsi d'en apprendre davantage sur les opinions politiques qui divisent la France de l'époque, sur l'appareil médiatique qui y diffuse les informations ainsi que sur l'histoire de la gravure, de la fonte, des alliages, de la numismatique et de ses collections au milieu du XIX^e siècle.

Apolline Gouzi s'intéresse quant à elle au rôle des éphémères dans l'écriture scientifique d'une histoire sociale et culturelle en s'appuyant sur le fonds d'éphémères produits en marge du Festival d'Aix-en-Provence et conservés aux archives municipales de la ville. Loin d'être anecdotique, l'histoire des festivals traduit en effet, après la Seconde Guerre mondiale, les tentatives d'apaisement d'une société meurtrie par le conflit³². Ces documents se font, dès lors, la mémoire involontaire de la création d'une culture esthétique, d'une identité ainsi que de pratiques sociales et commerciales festivières jusqu'alors inédites. Composé, entre autres, de programmes, d'affiches, de prospectus publicitaires, de cartes souvenirs ou encore de menus, le fonds permet à l'autrice d'interroger les usages des éphémères pendant un festival de musique – usages qui dépendent naturellement de leur matérialité –, tout en constituant une méthodologie et une grille de lecture propres.

VIII. Quelles sources pour saisir l'immatériel ?

Enfin, la troisième et dernière partie de l'ouvrage pose la question des sources sur lesquelles le chercheur s'appuie pour saisir l'immatérialité d'un discours ou d'une performance sonore ou gestuelle. Il

³⁰ Étienne Cartier, *Lettres sur l'histoire monétaire de France*, Blois, 1836-1850.

³¹ Elles font, en effet, référence au journal *Le Père Duchesne* dont le premier numéro paraît le 15 avril 1848.

³² Pascal Ory, « Qu'est-ce qu'un festival ? Une réponse par l'histoire », dans *Une histoire des festivals (XX^e-XXI^e siècle)*, éd. Anaïs Fléchet, Pascale Goetschel, Patricia Hidirolou, Sophie Jacotot et al., Paris, 2013.

s'intéresse également aux problématiques de conservation et d'accessibilité des ressources audiovisuelles et numériques en s'articulant autour de deux contributions qui, bien qu'éloignées chronologiquement, présentent toutes deux des corpus de sources permettant d'appréhender l'oralité tout en réfléchissant aux moyens méthodologiques à mettre en œuvre pour les exploiter.

Les travaux scientifiques de Jean-Claude Schmitt³³ et de Françoise Waquet³⁴ ont en effet, depuis quelques années, largement contribué à la reconnaissance des rituels oraux et gestuels dans la société des ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles. Or, s'agissant de documentation médiévale, à l'instar des cartulaires et des actes d'hommages établis pour le sire de Thoire-Villars et le duc de Savoie, l'oralité et la gestualité n'apparaissent bien souvent que sous la forme de simples traces qu'il faut pourtant savoir repérer pour étudier avec justesse le processus de transcription et, par suite, exploiter correctement ce matériau historique. Florentin Briffaz, à travers son texte intitulé « Saisir l'oralité et la gestualité dans la documentation féodo-vassalique tardo-médiévale », propose ainsi une lecture inédite, en insistant sur leurs enjeux méthodologiques et historiographiques, des transcriptions d'hommages, de rituels et de cérémonies féodo-vassaliques compilées en recueils manuscrits, et pourtant empreintes d'oralité et de gestualité. Sa contribution permet, finalement, de révéler l'existence d'une culture globale, fondée tant sur l'écrit que sur l'oral, à l'époque médiévale.

De la même manière, le texte de Martin George, intitulé « La poésie sans le texte : usages des archives sonores poétiques du New York des années 1970 », montre comment les études littéraires qui, par définition, accordent une place fondamentale à l'écrit, ont longtemps négligé les sources orales, sonores et visuelles, et ce malgré le fait que certains des plus grands récits littéraires sont eux-mêmes issus de performances orales³⁵. Il présente leur émancipation récente de l'autorité des seules analyses textuelles pour s'aventurer aux confins du littéraire en s'intéressant, notamment, aux archives sonores³⁶.

³³ Jean-Claude Schmitt, *La raison des gestes dans l'Occident médiéval*, Paris, 1990.

³⁴ F. Waquet, *Parler comme un livre...*

³⁵ On peut penser, par exemple, aux chants de *l'Odyssée* d'Homère.

³⁶ *Archives sonores de la poésie*, dir. Abigail Lang, Michel Murat et Céline Pardo, Dijon, 2019.

Celles-ci s'en trouvent, désormais, toujours mieux conservées, répertoriées et accessibles aux chercheurs. À travers l'exemple des archives poétiques du New York des années 1960-1970, la contribution questionne, enfin, les modifications de compréhension et de réception du simple texte qu'occasionnent les enregistrements sonores afin de le dépasser, voire de s'en affranchir, tout en fournissant des informations sur les méthodes et les moyens techniques de production poétique et sur son contexte politique et social.

Avec ce volume qui présente un panorama hétérogène, tant dans la forme que dans la périodicité, de sources *a priori* insaisissables et complexes à appréhender pour le chercheur, nous espérons contribuer, auprès de la jeune recherche et au-delà, à la valorisation de fonds documentaires marginaux (éphémères, oraux, sonores, rares et uniques) et parfois injustement inexploités. Outre mettre en lumière la place qu'ils peuvent avoir dans un corpus et ce qu'ils apportent à la recherche scientifique, nous souhaitons également fournir des clefs méthodologiques pour se saisir de ces fonds, quels que soient leur état et leur support de conservation, et encourager ainsi, sur le long terme, leur meilleure accessibilité.

CAMILLE NAPOLITANO

Doctorante en histoire de l'art contemporain,
EPHE (Histara, EA 7347)

LOÏC PIERROT

Archiviste paléographe (prom. 2022),
Doctorant en histoire du Moyen Âge,
université de Reims Champagne-Ardenne (CERHiC, EA 2616)